



Je souhaite savoir si je peux transformer mon bar en club privé pour fumeurs ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 19 décembre 2007

Bonjour, je souhaite savoir si je peux transformer mon bar en club privé pour fumeurs ?

Réponse :

Il est déplorable que des journalistes inconscients aient pu accréditer une telle supercherie.

Votre bar est un lieu privé que vous pouvez appeler club si vous le souhaitez, il n'en demeurera pas moins, pour autant, un bar qui accueille du public et doit donc respecter les obligations contenues dans le code de la santé publique. Il est également un lieu de travail, ce qui constitue une raison supplémentaire d'y respecter l'interdiction de fumer.

Faites preuve de civisme en expliquant clairement à vos clients les raisons qui motivent cette nouvelle réglementation et vous serez surpris de constater que, comme dans tous les pays où cela s'est produit, la fréquentation de votre établissement n'en sera pas affectée dans l'immédiat et augmentera dans un avenir proche.